

Demande de versement prestation de libre passage suite à l'indépendance professionnelle

Personne assurée

Nom	_____
Prénom	_____
Date de naissance	_____
Rue / n°	_____
NPA / Lieu / Pays	_____
N° d'assurance sociale	_____
Etat civil	_____
N° de téléphone / Email	_____

Conjoint / partenaire enregistré

Nom	_____
Prénom	_____
Date de naissance	_____

Motif de versement

La demande de versement suite à l'établissement en tant qu'indépendant au titre principal doit être déposée durant la première année d'activité.

Les soussignés déclarent que les informations fournies sont conformes à la vérité. Ils prennent expressément acte du fait que le versement en espèces de l'avoir de libre passage entraîne la caducité de toutes les prétentions vis-à-vis de l'AVENIRPLUS Fondation de libre passage et confirment avoir été informés par cette dernière des conséquences du paiement en espèces.

Documents à renvoyer

Veuillez soumettre à la demande de versement les documents suivants obligatoire :

Personnes assurées mariées

- une copie de la carte d'identité ou du passeport valide (recto, verso) de la personne assurée et du conjoint / partenaire enregistré avec une signature bien lisible

Personnes assurées non mariées

- une copie de la carte d'identité ou du passeport valide (recto, verso)
- un certificat d'état civil ou une attestation de domicile mentionnant l'état civil (délivrée depuis moins de trois mois)

Documents supplémentaires pour l'examen de l'indépendance au titre principal

- une copie de la confirmation d'admission comme indépendant de la caisse de compensation AVS
- un extrait du registre du commerce
- documents pour vérifier l'indépendance au titre principal comme p.ex. contrat de loyer, offres et factures aux clients, preuve du capital propre investi, polices d'assurances

Veillez répondre conformément à la vérité aux questions suivantes pour l'examen de l'indépendance au titre principale

Exercice de l'activité à ☐ titre principale ☐ titre accessoire
Affiliation à la prévoyance proff. ☐ oui ☐ non
Forme juridique de l'entreprise _____

Rachats dans la prévoyance professionnelle

Avez-vous effectué des rachats personnels dans une caisse de pensions ces trois dernières années ?
☐ Oui ☐ Non

Si oui, date(s) et montant(s) _____
Les prestations qui résultent des rachats ne peuvent pas être retirées de la prévoyance sous forme de capital au cours des trois années qui suivent le rachat.

Coordonnées bancaires

Le compte doit être libellé au nom de la personne assurée.

Nom de la banque _____
Adresse de la banque _____
N° IBAN _____
Clearing / code Swift _____
N° compte postale _____
Nom du bénéficiaire _____

L'AVENIRPLUS Fondation de libre passage se réserve expressément le droit de demander d'autres documents, en sus de ceux mentionnés ici, aux fins de clarifier les faits ayant motivé la demande de versement en espèces. Les frais administratifs y afférents peuvent être débités du compte de libre passage en vertu du règlement sur les frais.

Signatures

Date et lieu _____

Personne assurée _____

Conjoint / partenaire enregistré _____

Authentification officielle ou notarial

A partir d'un montant de CHF 25'000.00, la signature du conjoint / partenaire enregistré doit être authentifiée au verso du formulaire par un notaire ou par un organisme officiel.